

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>23.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Gesellschaftsrecht</b>
Akteure	<b>Romano, Marco (cvp/pdc, TI) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Gesellschaftsrecht, 2018 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 23.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	<b>1</b>
<b>Wirtschaft</b>	<b>1</b>
Wirtschaftspolitik	1
Gesellschaftsrecht	1

# Abkürzungsverzeichnis

**RK-SR** Kommission für Rechtsfragen des Ständerates

---

**CAJ-CE** Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Gesellschaftsrecht

**MOTION**  
DATUM: 15.06.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Marco Romano (pdc, TI) a déposé une motion qui vise la **modification en italien et en français de l'abréviation de la forme juridique de la société coopérative (SCoop)**. En effet, il estime que l'abréviation crée de la confusion, par rapport à la langue anglaise, et est trompeuse, étant donné l'importance du groupe Coop en Suisse. Le Conseil fédéral a proposé d'adopter la motion. Elle a été acceptée sans discussion par le Conseil national.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 13.09.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Par souci de cohérence, Marco Romano (pdc, TI) a déposé une motion pour **modifier les termes «société anonyme» et «società anonima» par «société par actions» et «società per azioni»**. Selon lui, une telle dénomination serait plus fidèle à la traduction allemande, et correspondrait aux récents ajustements législatifs.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a pointé du doigt les complications administratives d'un tel changement, l'implémentation historique de ces dénominations dans les esprits et l'absence d'une telle demande dans la procédure de consultation pour la révision du droit de la société anonyme 16.077. Le parlementaire tessinois a retiré sa motion.

**MOTION**  
DATUM: 04.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **Conseil des Etats a adopté la motion** du parlementaire tessinois Marco Romano (pdc, TI) par 37 voix contre 6. Cette motion a pour objectif la **modification en italien et en français de l'abréviation de la forme juridique** de la société coopérative (**SCoop**). La chambre haute a ainsi confirmé la décision tacite du Conseil national et suivi sa Commission des affaires juridiques (CAJ-CE). Par 6 voix contre 4 et 1 abstention, la majorité de la CAJ-CE recommandait l'adoption de la motion. Une minorité s'est opposée à la motion estimant qu'elle entraînerait un travail bureaucratique disproportionné par rapport au nombre d'entreprises concernées.<sup>2</sup>

---

1) BO CN, 2018, p.1153

2) BO CE, 2020, pp.41; Communiqué de presse CAJ-CE du 12.02.2020; Rapport CAJ-CE du 11.02.2020